

**Camping municipal de Tinténiac
Tarifs 2018**

Campeur :	2,16 €	+ TVA (7 %)
Enfants de moins de 7 ans :	1,11 €	+ TVA (7 %)
Véhicule :	1,10 €	+ TVA (7 %)
Véhicule à deux roues de 125 cm ³ et plus :	0,55 €	+ TVA (7 %)
Emplacement :	1,11 €	+ TVA (7 %)
Électricité :	2,52 €	+ TVA (20 %)
Droit de douche pour pers. extérieure au camping :	1,96 €	+ TVA (20 %)
Taxe de séjour au réel par personne et par nuitée :	0,20 €	
Exonérations obligatoires de la Taxe de Séjour Les mineurs (les moins de 18 ans) Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la communauté de communes Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire		
Garage mort du 1er septembre au 30 juin :	1,11 €	+ TVA (7 %)
Garage mort du 1er juillet au 31 août :	3,26 €	+ TVA (7 %)

